



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Assemblée Générale

23 avril 2025

La Tour de Salvagny (69)

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2024
ORIENTATIONS 2025

*1^{er} réseau d'experts au service de la santé
végétale, environnementale et humaine*

MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

L'année 2024 a vu FREDON AURA confortée dans ses missions au service du végétal. Nous avons été reconduits Organisme à Vocation Sanitaire dans le domaine du végétal pour la région Auvergne-Rhône-Alpes et nous avons aussi renouvelé nos certifications qualité. Ces reconnaissances récompensent le sérieux et le travail de toute l'équipe. Notre modèle de gouvernance à l'échelle régionale avec la fusion des départements et de la région a fortement facilité la validation de notre dossier de demande de renouvellement de la reconnaissance OVS pour les 5 prochaines années.

Lors de la fusion des deux régions il y a 5 ans, les départements auvergnats non fusionnés à cette époque s'étaient engagés "à sauter le pas". Le Cantal a clairement dit en fin d'année 2023 qu'il garderait leur structure départementale, décision que nous respectons. En revanche, les élus du Puy de Dôme et de Haute Loire ont fait le choix de proposer la fusion aux votes de leurs adhérents. Nous avons donc travaillé en cette fin d'année 2024 au rapprochement de nos structures et de nos activités afin d'harmoniser nos méthodes et nos stratégies. De nombreuses rencontres ont eu lieu afin que chacun puisse être rassuré sur les évolutions à venir et sur la poursuite des activités de chaque département dans la grande région.

Nous avons tout intérêt de mettre en commun nos savoirs et nos méthodes, les ravageurs étant les mêmes de chaque côté de la limite administrative. Cette mise en commun doit être source d'innovation dans la gouvernance et les futures méthodes de surveillance et de lutte. Elle commence en premier lieu par une commission campagnols ambitieuse qui sera certainement menée par les territoires auvergnats mais dont les résultats serviront à tous les agriculteurs de la région.



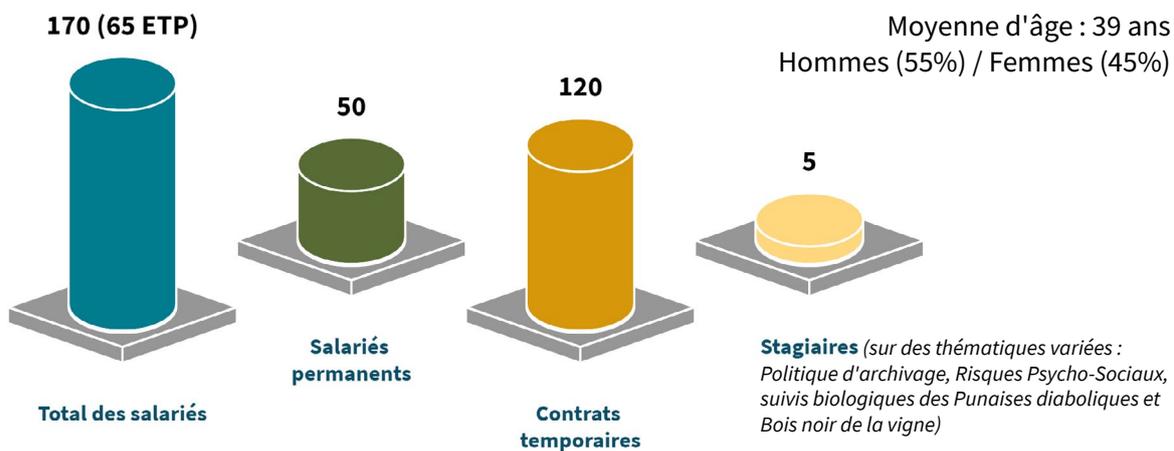
J'appelle donc tous les adhérents à accepter cette fusion. Vous continuerez à être représenté en région grâce aux conseils de sections départementales dynamiques permettant d'avoir de bonnes remontées de terrain.

L'année 2024 aura aussi été marquée par le départ de Corinne Martins, figure emblématique de FREDON Auvergne. Elle a choisi de se reconvertir professionnellement et je lui souhaite d'être heureuse dans son nouveau métier au service des hommes après avoir travaillé toute sa carrière au service du végétal et de l'environnement.

Aurélien GAYET
Président de FREDON AURA

LA VIE DU RÉSEAU

EFFECTIFS 2024



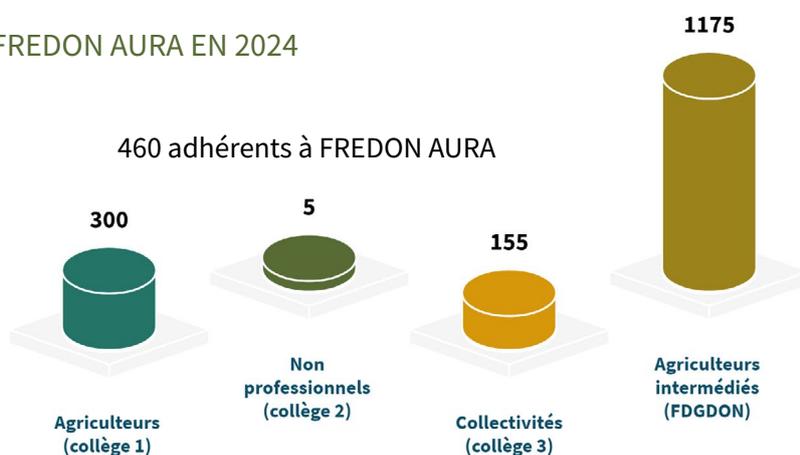
Dans le but de fiabilité de nos expertises et de satisfaction de nos clients de nos interventions, la qualité de l'identification des compétences à l'arrivée des collaborateurs nouveaux, tout comme l'accompagnement du développement et de la surveillance des compétences des collaborateurs en poste est un axe majeur du fonctionnement de FREDON AURA :

- 35 formations, auprès d'OF ou en interne, FREDON ayant développé une ingénierie de formation en interne rendue nécessaire par la spécificité de certaines de nos activités et le nécessaire besoin en continu de former les nouveaux collaborateurs entrant chaque année pour des missions terrain de courte durée.
- 19 supervisions techniques et 45 examens de rapports ont été réalisés cette année ; une surveillance en continu qui garantit le maintien des compétences des inspecteurs et formateurs FREDON.
- Des échanges et retours d'expériences : exemple de la réunion annuelle de l'équipe "Inspection sanitaire" du 28 mars 2024 qui a permis un retour sur les actions 2023, avec notamment un focus sur les découvertes d'organismes de quarantaine. Cette journée était aussi l'occasion d'aborder des sujets plus transversaux, tels que les notions d'hygiène et sécurité ou d'indépendance et d'impartialité inhérentes aux activités d'inspection de FREDON.



ADHÉSIONS AU RÉSEAU

ADHÉSIONS FREDON AURA EN 2024



NOS SERVICES AUX ADHÉRENTS

- 1 "Flash Vertébrés déprédateurs" a été communiqué sur le 1^{er} trimestre de l'année,
- 4 newsletters ont été envoyées avec des informations concernant la structure et des actualités techniques / réglementaires. En 2024, les sujets suivants ont été à la "Une" de nos newsletters :

Santé des Végétaux	Santé Environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Lancement/retour du BSV JEVI • Bilan de la campagne de surveillance sharka • Plan de surveillance campagnols 2024 • La maladie des Milles Chancre • Mouche orientale des fruits : découverte de <i>Bactrocera dorsalis</i> en Drôme • Arboriculture : les faits sanitaires marquants de l'année • Flavescence dorée : prospections 2024 et initiatives locales • Étude sur le Bois noir et son insecte vecteur dans le Beaujolais 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Chenilles processionnaires : action de recensement 2023 • Brochure 2024 de la Qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires • Revoir le webinaire sur le thème des « déchets verts » • 2 nouvelles formations proposées : lutte contre le Moustique tigre et gestion des EEE sur les chantiers • Plan de lutte Ambrosie trifide

WEBINAIRE MOUSTIQUE TIGRE ET FOURMIS INVASIVES

Comme chaque année, un webinaire a été proposé aux adhérents de FREDON AURA. Il s'est tenu le 5 novembre 2024 et a permis d'aborder les problématiques liées aux fourmis invasives et moustique tigre, espèces exotiques envahissantes récemment arrivées dans la région.

½ JOURNÉE TECHNIQUE SUR LE TERRITOIRE DES EPCI ADHÉRENTES

En 2024 les 6 intercommunalités adhérentes ont pu bénéficier d'une intervention sur un thème au choix. Cette année, les 3 sujets techniques suivants ont été plébiscités :

- Réduction et valorisation des déchets verts ;
- Gestion de l'ambrosie ;
- Gestion durable des espaces publics.

ESPACE ADHÉRENTS

Retrouvez sur l'Espace Adhérents de FREDON AURA :

- Des fiches techniques sur les principales Espèces Exotiques Envahissantes ;
- Des fiches techniques sur les ravageurs des cultures ;
- Des outils de communication.

JOURNÉE RÉSEAU FREDON AURA

Notre journée réseau FREDON a eu lieu à Colombier (69) le 27 novembre 2024 ; cette journée a été l'occasion de réunir l'ensemble des salariés et élus autour de l'adhésion pour travailler ensemble sur notre projet d'entreprise « recruter de nouveaux administrateurs » ; ce projet collectif a pour objectif de s'assurer du renouvellement de nos élus et renforcer la représentativité de FREDON sur les territoires.

La Direction a présenté une synthèse des actions réalisées au cours de l'année 2024 sur le sujet des adhérents : résultats de l'enquête interne sur les besoins des adhérents et administrateurs, la fiche mission de l'élu, le pitch et l'argumentaire pour donner envie et convaincre un détenteur de végétal de nous rejoindre !

Après un repas convivial, l'après-midi a été consacrée à des ateliers où divers sujets ont été travaillés et restitués à l'ensemble des participants en fin de journée : le sens profond de nos activités, les valeurs de FREDON, présenter FREDON, les situations d'entre-aide entre collègues pour donner de la crédibilité à notre structure, les occasions pour parler de l'adhésion ; autant de sujets et questions pour motiver adhérents et administrateurs.



UN PEU D'HISTOIRE...

M. Olivier PECHAMAT, directeur de FREDON France, a ouvert la journée par une rétrospective de l'histoire de notre réseau : l'ADN fondateur de FREDON (origines et l'histoire) et les différentes étapes de vie historique.

"Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va car il ne sait pas où il est. En ce sens, le passé est la rampe de lancement vers l'avenir" (Otto Von Bismarck)



SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

RENOUVELLEMENT OVS

FREDON Auvergne Rhône Alpes a de nouveau été reconnue Organisme à Vocation Sanitaire dans le domaine végétal pour la période 2025-2029.

Cette troisième reconnaissance quinquennale est notamment la reconnaissance de notre expérience et antériorité à mener des actions collective et plans de surveillance pour prévenir et, le cas échéant, limiter le développement de nuisibles aux végétaux.

ACCREDITATION SELON LA NORME ISO/CEI 17020

FREDON a obtenu son renouvellement d'accréditation pour la période du 01/02/2025 au 31/01/2030 suite à l'évaluation en fin d'année par le COFRAC. Ce renouvellement nous permet de poursuivre nos missions d'inspection officielles, gage d'un niveau d'exigence élevé fixé par notre structure en matière de compétences, d'indépendance et d'impartialité et de professionnalisme

Nous avons également profité de cette journée pour inaugurer les locaux du site qui ont fait peau neuve après les travaux d'envergure réalisés.



CERTIFICATION QUALIOPI

FREDON a obtenu son renouvellement de certification QUALIOPI pour la période du 07/12/2024 au 06/12/2027.

Ce renouvellement confirme la qualité de nos formations. Cette certification est reconnue par les organismes de compétences et autres financeurs publics de la formation et permet notamment un financement de nos formations.



CERTIFICATION DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

FREDON a obtenu son renouvellement de certification pour l'activité de distribution de produits phytosanitaires à des utilisateurs professionnels pour faire face aux populations de campagnols.



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES



Santé du Végétal

PÔLE INSPECTION GESTION DE FOYER (IGF) : Activités 2024

SURVEILLANCE DES ORGANISMES REGLEMENTES OU EMERGENTS (SORE)

En 2024, FREDON a réalisé 706 inspections toutes filières confondues : forêt-bois, JEVI¹, arboriculture fruitière, maraichage, pomme de terre, grandes cultures et viticulture.

Ce dispositif de surveillance des organismes nuisibles a permis d'identifier la présence, en 2024, de *Bactrocera dorsalis* (arboriculture) et de *Pityophthorus juglandis* (JEVI), tous les deux classés Organismes de Quarantaine de l'Union Européenne.

CONTRÔLE DES MESURES ORDONÉES (CMO)

FREDON a produit 1491 rapports d'inspection dans le cadre du CMO, concernant la sharka, le feu bactérien, l'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA), la flavescence dorée de la vigne et le chancre coloré du platane.

Ces inspections permettent de vérifier la mise en œuvre par les détenteurs de végétaux des mesures prescrites par l'Etat, dans le cas de la lutte obligatoire contre un organisme nuisible.

PASSEPORT PHYTOSANITAIRE (PP)

FREDON a réalisé des inspections déléguées par 3 autorités administratives dans leur domaine de compétence :

- 327 établissements contrôlés sur le contrat DRAAF, concernant les plants ornementaux, forestiers et fruitiers CAC (détenus par les opérateurs professionnels non agréés à la certification) ;
- 20 établissements contrôlés sur le contrat CTIFL², concernant le contrôle du matériel de multiplication fruitier certifié et CAC détenu par les opérateurs professionnels agréés à la certification ;
- 1 185 parcelles contrôlées sur le contrat FranceAgriMer (FAM), concernant les bois et plants de vigne.

EXPORT

Dans le cadre de la certification à l'export vers les pays tiers, FREDON réalise des contrôles de lots de pommes destinées à l'exportation ainsi que d'établissements d'emballages en bois apposant la marque NIMP 15³.

En 2024, 31 contrôles ont ainsi été réalisés sur lots de pommes et 34 établissements agréés NIMP15 ont été inspectés.

AUTRES ACTIVITES : GESTION DE FOYERS

Ces missions visent à détecter précocément la présence d'organismes nuisibles aux végétaux, à prévenir ou enrayer leur propagation, voir à les éradiquer.

Elles relèvent notamment de la "gestion de foyer" (mesures d'enrayement ou d'éradication d'organismes nuisibles) qui consiste à surveiller les zones délimitées par rapport à certaines problématiques sanitaires présentes sur la région. Des prospections et des prélèvements sont réalisés lors de la surveillance de ces foyers (voir focus Sharka et Flavescence dorée de la vigne).

FREDON répond par ailleurs aux signalements de producteurs afin de confirmer, ou non, la présence d'ECA en parcelle de Prunus sensibles. 899 arbres ont ainsi été détectés en 2024.

Des confirmations sont enfin réalisées sur des platanes potentiellement contaminés par le chancre coloré. 12 arbres contaminés ont ainsi été découverts en 2024 et 8 nouveaux foyers. Deux nouvelles communes contaminées ont été identifiées : Oullins (69) et Privas (07).

1 - JEVI : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures

2 - CTIFL : Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes

3 - NIMP15 : Norme Internationale pour les Mesures Phytosanitaires applicables aux emballages bois

FOCUS : Sharka

UNE LUTTE COLLECTIVE

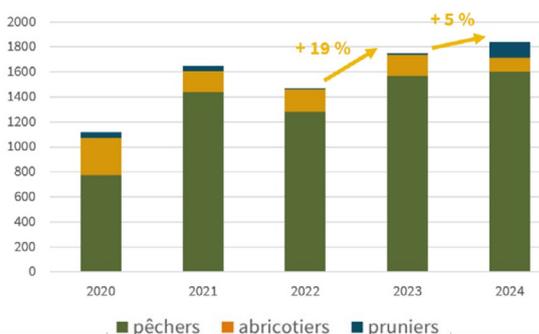
378 détenteurs de Prunus ont participé à la lutte en 2024, 117 communes, soit 85 % des appelés à cotiser.

La surveillance a été réalisée entre le 06 mai et le 28 juin avec des prospections sur feuilles et fruits. Comme les années précédentes, les arboriculteurs et les détenteurs de Prunus ont eu la possibilité de s'engager en prospection "encadrée" ou "déléguée".

DES CONTAMINATIONS EN HAUSSE

On constate une hausse des contaminations depuis deux ans avec une concentration de ces dernières dans les foyers historiques.

A l'issue des contrôles de mesures ordonnées (CMO), FREDON a observé que 35 % des arbres malades étaient soit sur pied, soit présentaient des repousses.



Evolution du nombre d'arbres contaminés par espèces

1 842 arbres contaminés ont été détectés lors de la campagne 2024, :

- 1 604 pêchers (87 %) ;
- 126 pruniers (7 %) ;
- 112 abricotiers (6 %).

Les 506 parcelles contaminées (132 exploitants) sont toutes situées en zone à risque ou à proximité et ce sur 45 communes.

CHIFFRES CLÉS DE 2024

Personnes engagées	378
Surfaces prospectées au sol	2 438 ha
Surfaces prospectées totales	2 779 ha
Nombre d'arbres contaminés	1 842
Surfaces contaminées	250 ha

DES JEUNES VERGERS TOUCHÉS

24 jeunes vergers, plantés en 2022 et 2023, ont présenté des contaminations sharka cette année, avec 128 arbres touchés (soit 7 % des contaminations de l'année). Parmi eux :

- 97 pruniers contaminés ont été détectés sur 10 parcelles plantées en 2023 par 2 exploitants. Il s'agit d'une même variété issue d'une pépinière d'Occitanie avec greffage dans une pépinière italienne.
- 1 pêcher contaminé a été trouvé dans une pépinière plantée en 2023 en Drôme.

ZOOM PAR DÉPARTEMENT

La Drôme est le département où se concentre la majorité des foyers historiques. 1 587 arbres contaminés y ont été détectés en 2024, soit 86 % des contaminations régionales.

Dépt	Surfaces prospectées (ha)	Nb parcelles contaminées	Nb arbres contaminés
07	161	39	99
26	2 356	400	1 587
38	196	57	135
69	66	10	21
Tot.	2 779	506	1 842

Bilan chiffré des prospections 2024 par département

FOCUS : Flavescence dorée de la vigne (FD)

En 2024, FREDON a organisé et prospecté près de 17 000 ha, avec les viticulteurs, dans les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône et de la Savoie.

Sur les 45 000 ceps symptomatiques, 60% sont considérés flavescents sur la base des 5 400 analyses réalisées en 2024 et des résultats d'analyses des campagnes précédentes (2022 et 2023). Le nombre de ceps contaminés est à la baisse même s'il reste élevé en raison de la découverte de foyers importants dans le Beaujolais. Le nombre de communes touchées (177) est, en revanche, en augmentation.

CHIFFRES CLÉS 2024

Surface prospectée	16 883 ha
Nb ceps symptomatiques	44 913
Dont Nb ceps contaminés FD	25 694
Nb parcelles contaminées FD	2 612
Surface contaminée FD	1 517 ha

Ain : dans le Cerdon, le nombre de ceps contaminés en 2024 est en diminution par rapport à l'année précédente. Néanmoins, 2 nouvelles communes sont contaminées. Le syndicat viticole local continue de mobiliser les viticulteurs au-delà de la zone délimitée, en partenariat avec FREDON, avec de bons résultats.

Ardèche : dans le sud-Ardèche, le nombre de contaminations a été divisé par 10 ces 5 dernières années même si la répartition des foyers reste stable sur ce territoire. Dans la vallée du Rhône, les appellations Saint-Péray et Cornassollicitent FREDON depuis 2021 pour de la surveillance non-réglémentée, avec de bons résultats. Un foyer de flavescence dorée a été découvert pour la première fois dans le vignoble du Saint-Joseph (nord-Ardèche).

Drôme : le foyer historique du Diois, reste peu contaminé (moins de 100 ceps malades), les professionnels regroupés autour du syndicat local sont toujours mobilisés. Dans le sud-Drôme, la tendance est à la baisse sur la plupart des communes historiques. L'étendue de la zone de surveillance est stable même si une nouvelle commune a été détectée en 2024.

Rhône : le Beaujolais reste toujours le bassin viticole le plus contaminé de la région, avec plus de 50% des pieds flavescence dorée de la région et 5 nouvelles communes détectées en 2024. Par rapport à 2023, le nombre de pieds contaminés est stable sur la zone mais toutes les parcelles signalées symptomatiques n'ont pas pu être analysées. De nouveaux foyers importants ont par ailleurs été découverts dans les Côteaux du Lyonnais en 2024. Sur le département du Rhône, 5 parcelles doivent ainsi être entièrement arrachées car elles sont à plus de 20% de contamination. Les organismes de défense des appellations du Beaujolais sont fortement mobilisés sur le sujet.

Savoies - Isère : le taux de contamination reste le plus élevé de la région avec, en moyenne, 5 pieds flavescents par hectare prospecté. La situation sanitaire s'est tout de même améliorée depuis 2019, avec une stabilisation des contaminations depuis 3 ans autour des 7500 ceps touchés.



FOCUS : Mouche orientale des fruits

La mouche orientale des fruits (*Bactrocera dorsalis*) a été piégée dans le département de la Drôme en 2024.

Originaire d'Asie, *Bactrocera dorsalis* est classée comme Organisme de Quarantaine Prioritaire de l'Union Européenne et constitue une menace importante pour les filières de productions de fruits et légumes de notre région.

SITUATION

Dans le cadre de la Surveillance des Organismes Réglementés Émergents (SORE), le SRAL et FREDON ont déployé un réseau de piégeage en vergers et cultures légumières sur toute la région afin de rechercher *Bactrocera dorsalis*.

Un des pièges, situé à Étoile-sur-Rhône dans le département de la Drôme, a capturé un individu à la fin du mois d'août. Situé non loin de l'autoroute A7 et de la zone industrielle de Portes-lès-Valence, l'hypothèse d'une arrivée par le biais de transport de marchandise est à ce jour privilégiée.

À la suite de cette découverte, des équipes de FREDON AURA et du SRAL ont réalisé une journée de prospection le 05 septembre 2024 dans le secteur d'Étoile-sur-Rhône afin de vérifier l'absence d'installations de foyers. Au cours de cette journée, la prospection s'est focalisée sur la surveillance des parcelles de pêcheurs, abricotiers, fruitiers à pépins, mais aussi les cultures de tomates et cucurbitacées. Plusieurs échantillons de larves de diptères trouvées dans des fruits ont été prélevés et envoyés à l'unité entomologique de l'ANSES 34, mais la présence de *Bactrocera dorsalis* n'a pas été confirmée.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Bactrocera dorsalis est classé Organisme de Quarantaine Prioritaire à l'échelle de l'Union Européenne depuis 2019.

Pour répondre à ces enjeux réglementaires, FREDON assure un suivi de pièges sur plusieurs filières agricoles. Aucun foyer avec présence de larves n'a, pour le moment, été déclaré en France, contrairement à des pays européens comme l'Italie où l'insecte est présent sur de nombreuses cultures.

En France, *Bactrocera dorsalis* fait l'objet d'un plan national d'intervention sanitaire d'urgence (PNISU). C'est dans ce cadre que FREDON a mis en place, dès 2023, des piégeages spécifiques dans le département du Rhône afin de mieux appréhender l'origine des captures réalisées depuis 2022. Les sites identifiés pour le piégeage sont des parcelles fruitières (la pêche étant une espèce hôte principale), des parcelles de maraichages, des grandes surfaces ou zones de déchargement faisant transiter des fruits exotiques, des jardineries produisant des agrumes, etc. En 2024, aucune capture n'a été recensée dans ce département.



Individu mâle piégé dans le Rhône en 2023

ORIENTATIONS 2025

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE POPILLIA JAPONICA

Le scarabée japonais *Popillia japonica* est désormais aux frontières de la France (Italie et Suisse, avec plusieurs détections en 2024 dont un nouveau foyer à Bâle) et pourrait donc arriver prochainement sur notre territoire. Considérant son importante nuisibilité (en s'attaquant à près de 300 espèces végétales, parmi lesquelles la vigne, les arbres fruitiers, les gazons et plantes ornementales), le territoire doit être préparé à son arrivée afin d'empêcher son établissement en France.

La recherche de l'insecte en secteur agricole et en JEVI¹, ainsi que la sensibilisation des agriculteurs (notamment les viticulteurs), des collectivités et autres gestionnaires sont des stratégies qui vont être importantes, en 2025, pour pouvoir détecter l'insecte le plus tôt possible s'il venait à franchir nos frontières.

En SORE², la surveillance sera renforcée en 2025 notamment en JEVI, au sein des golfs, (examens visuels et piégeage) et poursuivie sur le réseau routier (piégeage sur les aires d'autoroutes en provenance d'Italie et de Suisse), voie d'entrée potentielle de l'insecte qui peut se déplacer sur de grandes distances grâce aux transports.



*Sondage larvaire sur pelouse de stade et piégeage
Popillia japonica installé sur aire d'autoroute*

MAINTIEN D'UNE SURVEILLANCE ANNUELLE D'ANOPLOPHORA CHINENSIS EN HAUTE- SAVOIE

En 2025 se déroulera la troisième période de surveillance faisant suite à l'interception d'un individu *Anoplophora chinensis* en 2023, dans le village de Cranves-Sales (74). Dans le cadre de la réglementation européenne, la zone sera de nouveau considérée comme exempte au bout de 4 années consécutives sans nouvelle découverte.

Cette surveillance annuelle sera menée avec le concours d'une brigade cynophile (chiens renifleurs capables de détecter la présence de l'insecte) et consistera en la vérification sanitaire de tous les arbres hôtes de l'insecte (nombreux feuillus) dans les 200 m autour du jardin où a été découvert en 2023 l'individu *Anoplophora chinensis* et également dans un rayon de 200 m autour de la pépinière d'où provenait le Lila des Indes infecté.



Brigade cynophile dans des jardins de particuliers

- 1 - JEVI : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures
- 2 - SORE : Surveillance des Organismes Réglementés Émergents

PÔLE SANTÉ DU VÉGÉTAL : Activités 2024

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

En arboriculture, FREDON a réalisé, pour la Chambre d'agriculture (69) et un réseau de 5 Organisations de producteurs (38), 24 Flash Tavelure (modélisation RIMPRO et suivis biologiques *Venturia Inaequalis*) qui ont permis d'accompagner la lutte contre les contaminations. L'animation de réseaux de piégeage, les observations, et relevés de pièges ont permis de cibler les périodes à risque de développement des principaux bioagresseurs.

FREDON a participé à la rédaction de 14 Bulletins Arbo de la Chambre d'agriculture (69) et à l'analyse de risque pour les Bulletins noyer de la Chambre d'agriculture (38), par l'envoi de synthèses : mouche du brou et Carpocapse des noix.

Un projet concernant la punaise diabolique a été mené dans le secteur Nord Drôme/Isère/Loire.

EFFETS NON INTENTIONNELS (ENI) DES PRATIQUES AGRICOLES

FREDON a poursuivi l'animation du réseau ENI pour 4 taxons (vers de terre, coléoptères, oiseaux, flore) sur 30 parcelles (vigne, grandes cultures et maraichage).

CAMPAGNOLS

Vous pouvez retrouver toutes les données de surveillance des campagnols terrestres en prairie, financée par le Conseil Régional, sous <https://www.arvicola-obs.fr/scoring>.

Une synthèse des données de surveillance et une analyse des tendances 2024 ont été publiées dans le bulletin sanitaire du territoire rhônalpin (Flash Vertébrés déprédateurs).

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE (SBT) - BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL (BSV)

Nous avons piloté le réseau BSV Petits fruits (8 BSV), réalisé l'analyse de risque et rédigé les BSV arboriculture (25 BSV), ainsi que 4 Bilans (Fruits à pépins, Fruits à noyau, Fruits à coque, Fruits rouges).

41 parcelles ont été observées (arboriculture, vigne, maraichage) pour 784 visites réalisées, et FREDON a contribué à l'analyse de risque (résultats de modélisation et suivis biologiques).

Plusieurs Organismes Réglementés (*Bactrocera dorsalis* sur pêcher, *Popillia japonica* sur pommier et poirier, *Thaumatotibia leucotreta*, et *Spodoptera frugiperda* en maraichage) ont été suivis dans 11 parcelles de référence.

BSV JEVI¹

Avec le financement de la DRAAF, le nouveau BSV JEVI dédié au suivi et à la gestion des populations de ravageurs sur les espaces verts a été lancé en 2024.

Son contenu s'inscrit dans la continuité de l'ancien BSV "Zones Non Agricoles". Au cours de l'année, 8 bulletins ont été diffusés et un réseau d'observateurs s'est constitué.

CORVIDÉS AIN

FREDON, financée par le Conseil Départemental de l'Ain, a poursuivi l'état des lieux des populations de corvidés pour connaître leur répartition.

VEILLE SANITAIRE

Les signalements centralisés ont concerné principalement le tigre du chêne, les papillons palmivores, des fourmis, le tigre du platane, des espèces exotiques envahissantes en lien avec la santé humaine.

1 - JEVI : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures

FOCUS : Projet Punaise diabolique

Les punaises diaboliques (*Halyomorpha halys*) sont devenues des ravageurs redoutés en arboriculture depuis quelques années.

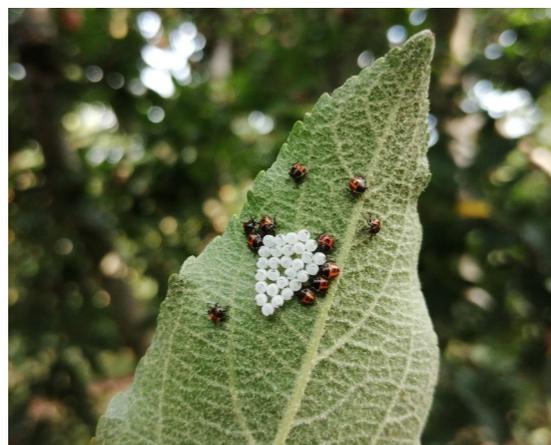
Surveillées depuis 2018 dans les vergers de la région AURA, les populations peuvent causer des dommages d'importance économique, en particulier sur les poires et les pommes. Les symptômes se traduisent notamment par des déformations, des taches liégeuses et la dépréciation de la qualité gustative des fruits.

La surveillance est assurée par piégeage avec des phéromones spécifiques d'agrégation qui attirent l'insecte. Pour les exploitant.es ne pouvant investir dans des filets, la lutte est actuellement basée principalement sur le traitement phytosanitaire ciblant les plus jeunes larves, en attendant le développement de solutions alternatives et de la lutte biologique. Il est donc primordial de repérer au plus près les éclosions.

Grâce au co-financement de 6 organisations de Producteurs (Valseuil, Oxyane, Fruitières Dauphinois, Cooptain, Rhodacoop ainsi que la coopérative des Balcons du Mont Pilat), FREDON AURA a mis en place en 2024 un dispositif de suivis en verger de pommiers et poiriers des populations de punaises diaboliques dans les secteurs Nord Drôme/Isère et Loire (Pilat).



Punaise diabolique adulte



Éclosion de punaises diaboliques

Entre avril et août 2024, Clémence Gorez, étudiante en stage de Licence professionnelle Gestion Agricole des Espaces naturels ruraux, a réalisé des observations en verger, et des dissections de femelles pour identifier les périodes de pontes, sur 6 parcelles.

En parallèle, 2 outils de modélisation ont été testés à partir de données météo issues de stations proches des parcelles de suivi (un premier modèle utilisé, par le Bureau Interprofessionnel du Kiwi, ainsi qu'un modèle canadien développé par CIPRA). Chaque modèle propose des dates d'émergence des différents stades de l'insecte selon l'évolution des températures, et ces résultats ont pu être confrontés aux observations terrain.

Ce dispositif a permis d'affiner les connaissances sur la biologie de la punaise diabolique. Le suivi biologique à partir de dissections a été complémentaire aux relevés de pièges, pour déterminer la dynamique des populations et un protocole de référence a pu être décrit.

L'emplacement des pièges a ainsi montré son importance pour la réussite de la surveillance. Des auxiliaires prédateurs en action ont pu être observés. La confrontation des données observées avec celles simulées a permis d'obtenir de nouveaux seuils de risque à valider.

FOCUS : Signalements de tigre du chêne

Dans le cadre des missions assurées pour la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON AURA assure une veille sanitaire en complément des activités de surveillance spécifiques. L'objectif est de recueillir tous signalement d'organismes, de les analyser afin d'identifier les organismes nuisibles détectés, transmettre une information au réseau du Bulletin de Santé du Végétal en fonction des cas rencontrés, signaler la présence d'organismes réglementés au SRAL. Parmi les signalements 2024, 11 appels ont concerné la présence de nuisances liés au tigre du chêne (*Corythucha arcuata*), appelé également Punaise réticulée du chêne.

Entre mi-août et fin septembre, plusieurs cas d'infestations ont ainsi été rapportés par des particuliers, subissant des nuisances en extérieur lié au dépôt de masses d'adultes et de larves tombant des feuilles de chêne.

Comme le tigre du platane, le tigre du chêne est un insecte piqueur-suceur de la famille des hémiptères. Encore inconnu, en France, il y a quelques années, il a été observé pour la première fois en 2017 dans le sud-ouest du territoire. Des prospections ont depuis montré une avancée vers l'est. Cette espèce est considérée comme exotique envahissante.

Corythucha arcuata est originaire d'Amérique du Nord. Il se nourrit en piquant les feuilles et s'attaque majoritairement aux chênes à feuilles caduques même si quelques études montrent une capacité à survivre sur d'autres espèces comme le framboisier, le noisetier ou le rosier. Les chênes à feuilles persistantes (chêne vert, chêne liège, etc) ne semblent pas être touchés par cet insecte. Le tigre du chêne a deux à trois générations par an.

Comme pour le tigre du platane, le tigre du chêne semble avoir un impact très faible sur la santé de l'arbre et donc l'impact n'est essentiellement qu'esthétique (décoloration des feuilles) au moins sur le court terme.

Néanmoins, des études sont encore en cours pour évaluer son impact sur la santé des arbres touchés sur le long terme. Il faut quand même noter que les tigres ont tendance à piquer et provoquer des irritations au niveau de la peau donc des pullulations peuvent devenir une nuisance dans certaines situations.

Plus d'informations :

- Consultez le [BSV JEVI n°05 du 19/09/2024](#) disponible sur le site internet de FREDON AURA > Rubrique Publications > BSV



Punaise réticulée (Corythucha arcuata)

ORIENTATIONS 2025

MAINTIEN DE LA SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE EN 2025

Notre implication dans la surveillance et l'animation de filières au sein du réseau BSV, sera maintenue pour les cultures existantes.

La base de données principale restera Vigiculture 2.0 pour les filières, à l'exception de l'Arboriculture et Horti-pépinière.

BULLETIN SANITAIRE JEVI¹

Cette deuxième année de parution des BSV JEVI s'articulera autour d'un objectif de consolidation du réseau d'observateurs, et de vigilance vis-à-vis des Organismes Réglementés et Emergents, avec la parution de 8 bulletins entre mai et décembre.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Les prestations d'accompagnement techniques en arboriculture seront reconduites avec nos partenaires historiques (Chambres agriculture Drôme, Isère, Rhône et réseau d'OP Isère élargi à de nouvelles structures).

LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL

A partir de 2025, FREDON assurera la coordination de la surveillance du territoire réalisée par des structures spécialisées surveillant le niveau d'infestation du campagnol ; les techniciens FREDON participent activement à cette surveillance sur plusieurs départements (Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche...). FREDON s'occupera aussi de vérifier la qualité des observations pour pouvoir disposer de données fiables, indispensables pour accompagner les agriculteurs dans la lutte contre le campagnol.

FREDON poursuivra son travail auprès des agriculteurs : accompagnement technique dans le cadre des contrats de lutte, et instruction de leur dossier auprès du FMSE² pour la prise en charge de leurs luttes.

1 - JEVI : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures

2 - FMSE : Fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental

PROJET PUNAISE DIABOLIQUE

FREDON AURA portera à partir de 2025 le projet MODHALYS, concernant la Punaise diabolique. Il vise à développer pour 2027 un modèle d'analyse de risque pour le pommier et poirier, utilisable dans les Bulletins de Santé du Végétal.

Il sera mis en place en collaboration avec le CTIFL et FREDON Nouvelle Aquitaine, avec un financement du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire dans le cadre de la planification écologique.

Ce projet s'inscrit dans la poursuite des objectifs du dispositif suivi en 2024 grâce au co-financement de 6 organisations de producteurs du secteur Nord Drôme/Isère et Loire (Pilat).

PROJET POLLINISATEURS

Dans le cadre du projet PREPOLL porté Arthropologia, pour le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON testera des protocoles de suivis de pollinisateurs en milieux agricoles. L'objectif étant de proposer des protocoles adaptés pour les suivis annuels à partir de 2027.

PROJET : TESTS DE CAPTEURS DE SPORES

Un suivi est envisagé dans des parcelles de vigne, en lien avec l'UMT Seven (INRAE/IFV), pour étudier la dynamique d'émission de spores des champignons responsables du mildiou et de l'oïdium en temps réel. Le suivi FREDON concernera le secteur Savoie.



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES



Santé-Environnement

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

FREDON AURA apporte depuis plusieurs années son soutien technique aux collectivités et aux acteurs économiques sur la gestion des EEE liées au végétal. L'année 2024 a été l'occasion de poursuivre et de développer ces activités avec notamment :

- L'animation du plan régional de gestion des espèces à enjeux pour la santé humaine,
- Dans l'Ain, l'animation du plan départemental de lutte contre les jussies et soutien d'un réseau d'acteurs pour la lutte contre les EEE en zones humides,
- La gestion du moustique tigre par des actions régionales de mobilisation sociale et des formations-conseil apportées à des communes de la région en partenariat avec l'EID Rhône-Alpes ou en prestations,
- L'expertises-conseil sur la gestion des EEE en prestation pour des collectivités, des acteurs économiques...

PLAN D'ÉRADICATION DE L'AMBROISIE TRIFIDE

Initié depuis 2021, FREDON AURA anime un plan d'éradication de l'ambrosie trifide sur le département de l'Ain co-financé par l'ARS, la DRAAF et le Département de l'Ain.

En 2024, les résultats ont encore été améliorés avec :

- Une implication plus forte des agriculteurs concernés, malgré encore une prise de conscience partielle des dangers de cette plante pour l'agriculture,
- Zéro grenaison d'ambrosie trifide grâce une surveillance accrue et une destruction maîtrisée,
- Une communication intensifiée auprès des professionnels agricoles de l'Ain et des départements voisins.

DÉCLINAISON DU NOUVEAU PLAN RÉGIONAL SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du nouveau Plan Régional Santé-Environnement 2024-2028, l'Agence Régionale de Santé a missionné FREDON AURA sur 5 années pour concourir à l'objectif stratégique visant à réduire l'exposition de la population aux risques sanitaires liés à 5 espèces à enjeux pour la santé humaine (EESH) en expansion sur le territoire (ambrosies, moustique tigre, chenilles processionnaires, berce du Caucase et tiques).

Les nouvelles missions de FREDON consistent notamment à accompagner les collectivités et les acteurs professionnels à mieux gérer ces 5 espèces prioritaires.

2024 a été l'occasion d'initier cette démarche en commençant par mobiliser les référents communaux et intercommunaux "ambrosie" pour les amener vers cette gestion multi-espèces. Sensibilisation, formation, conseil, soutien à la communication... les conseillers locaux de FREDON assurent les services de proximité à l'attention des référents. 2024 a aussi été l'occasion de prioriser les actions en s'appuyant sur des référents intercommunaux.



Ambrosie trifide dans un champ de tournesol

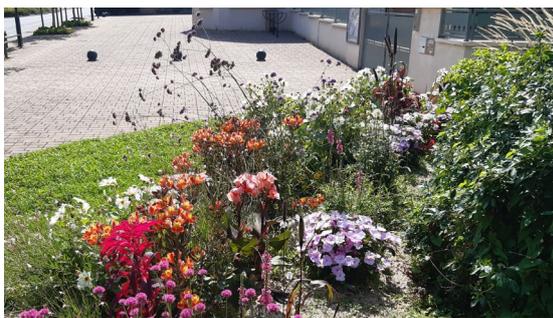
GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES EXTÉRIEURS

Depuis près de 25 ans, FREDON AURA apporte un appui technique aux acteurs des JEVI¹ à travers différents services : expertise et conseil, réunions d'échanges techniques, assistance à maîtrise d'ouvrage, soutien à la communication...

Toutes nos interventions s'articulent autour des principes de gestion durable des espaces extérieurs, en cohérence avec la Charte +NATURE, qui met en avant le zéro phyto, la valorisation des déchets verts, la gestion raisonnée de l'eau, la préservation de la biodiversité et une communication adaptée.

L'année 2024 a permis de travailler sur :

- Les déchets verts, avec la poursuite de l'accompagnement initié en 2023, de 14 intercommunalités sur la réduction et la gestion des déchets verts - assistance à maîtrise d'ouvrage de communes pour la mise en place de plateformes de broyage de branches et de compostage,
- La gestion raisonnée de l'eau, avec le conseil de gestionnaires de terrains de sport à l'optimisation de l'arrosage - conseil et assistance à maîtrise d'ouvrage pour des chantiers de désimperméabilisation et végétalisation,
- La préservation de la biodiversité, avec les accompagnements et labellisations opérés dans le cadre de la Charte +NATURE, plans de gestion différenciée, l'organisation de journées d'échanges techniques...



1 - JEVI : Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ARBORÉ

Face aux enjeux climatiques, la conservation et l'intégration du végétal en ville permettent de renforcer efficacement la canopée urbaine. Cette démarche repose sur une connaissance précise du patrimoine arboré. Forte de son expertise dans le domaine du végétal, FREDON accompagne les acteurs publics et privés en réalisant un inventaire cartographique des arbres, intégrant :

- Une expertise sanitaire et une analyse de leur adaptation au changement climatique,
- Des recommandations pour la gestion et l'évolution du patrimoine végétal.

SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

GESTION EN ZÉRO PHYTO

Suite à une étude et aux préconisations pour l'aménagement en zéro phyto d'un poste électrique ENEDIS, FREDON a supervisé les travaux réalisés par l'entreprise en charge des travaux. Cet accompagnement a garanti le respect de la mise en œuvre des préconisations grâce à des réunions de chantier, un suivi sur site et une réception rigoureuse des travaux.



GESTION DES EEE

Dans le cadre de la construction d'un site de panneaux photovoltaïques, FREDON a assuré le suivi des travaux afin de maîtriser les espèces exotiques envahissantes (EEE) présentes. L'objectif était de prévenir leur expansion et de faciliter leur gestion à long terme.

EAU ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Depuis près de 30 ans, FREDON apporte une expertise technique sur le thème "Eau et produits phytosanitaires".

Ce travail permet notamment d'améliorer les connaissances de l'état des ressources à l'échelle régionale et d'accompagner la mise en place d'actions visant à réduire les pollutions des eaux par les produits phytosanitaires.

En 2024, FREDON a poursuivi ses actions de référence sur ce thème, à savoir :

- L'animation du groupe de travail Ecophyto "Eau et produits phytosanitaires" en AURA,
- La synthèse régionale des résultats de qualité des eaux vis-à-vis de produits phytosanitaires et le pilotage du portail de consultation des résultats d'analyses "pesticides" www.eauetphyto-aura.fr,
- L'expertise apportée auprès des acteurs de l'eau et de l'agriculture,
- La réalisation de prélèvements d'eau et l'interprétation des résultats d'analyses (avec éventuellement mesures de débits) en prestation pour des collectivités.

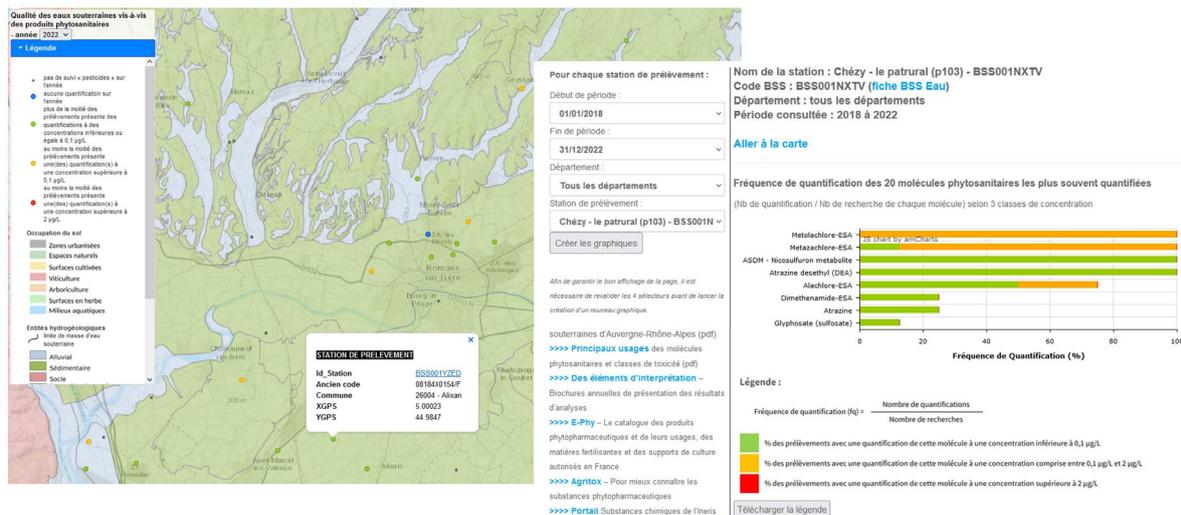
LA RECONNAISSANCE DE NOTRE EXPERTISE

Fin 2023, FREDON Bourgogne-Franche-Comté (missionnée par la DREAL de sa région) a demandé à FREDON AURA de réaliser la brochure de synthèse régionale "Eau et phyto" pour la région Bourgogne-Franche-Comté à l'image de celle produite en AURA depuis plus de 10 ans.

En 2024, FREDON AURA a ainsi élaboré les principaux éléments d'interprétation de la qualité des eaux (graphiques, cartes, zooms sur les molécules quantifiées...). L'interprétation et l'expertise locale sont assurées par FREDON BFC.

Ce travail souligne la qualité reconnue de l'expertise de FREDON AURA sur les enjeux "Eau et produits phytosanitaires". La collaboration efficace entre les 2 FREDON sur ce projet montre à nouveau la force du réseau FREDON France.

LE PORTAIL EAU ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Qualité des eaux souterraines vis-à-vis des produits phytosanitaires - année 2022

Legende

- pas de suivi / pesticides si sur famille
- aucune quantification sur famille
- pas de suivi des prélèvements présente des quantifications à des concentrations inférieures ou égales à 0,1 µg/L
- au moins la moitié des prélèvements présente une(s) quantification(s) à une concentration supérieure à 0,1 µg/L
- au moins la moitié des prélèvements présente une(s) quantification(s) à une concentration supérieure à 2 µg/L

Occupation du sol

- Zones urbaines
- Espaces naturels
- Surfaces cultivées
- Viticulture
- Arboriculture
- Surfaces en herbe
- Milieux aquatiques

Entités hydrologiques

- Unité de masse d'eau souterraine
- Aluvial
- Sédimentaire
- Socle

STATION DE PRELEVEMENT

Id_Station	BSS001NXTV
Ancien code	0818401544F
Commune	28004 - Aizan
XGSPS	5 00023
YGPS	44 9847

Pour chaque station de prélèvement :

Début de période : 01/01/2018
Fin de période : 31/12/2022
Département : Tous les départements
Station de prélèvement : Chézy - le patrural (p103) - BSS001NXTV

Nom de la station : Chézy - le patrural (p103) - BSS001NXTV
Code BSS : BSS001NXTV (fiche BSS Eau)
Département : tous les départements
Période consultée : 2018 à 2022

Fréquence de quantification des 20 molécules phytosanitaires les plus souvent quantifiées
(Nb de quantification / Nb de recherche de chaque molécule) selon 3 classes de concentration

Molécule	Fréquence de Quantification (%)
Metolachlore-ESA	~85
Metazachlore-ESA	~80
ASDM - Nicotiafuron métabolite	~75
Atrazine desethyl (DEA)	~70
Alachlore-ESA	~65
Diméthaméthane-ESA	~60
Atrazine	~55
Glyphosate (sulfosate)	~50

Legende :

- Fréquence de quantification (fq) = Nombre de quantifications / Nombre de recherches
- % des prélèvements avec une quantification de cette molécule à une concentration inférieure à 0,1 µg/L
- % des prélèvements avec une quantification de cette molécule à une concentration comprise entre 0,1 µg/L et 2 µg/L
- % des prélèvements avec une quantification de cette molécule à une concentration supérieure à 2 µg/L

Portail Substances chimiques de l'inéris

ORIENTATIONS 2025

GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES EXTÉRIEURS

FREDON poursuivra ses missions d'expertise-conseil autour des thématiques de la Charte +NATURE, en intégrant de nouveaux enjeux liés aux changements climatiques. L'accent sera mis sur les projets suivants :

- Elargissement du réseau de structures engagées dans la Charte +NATURE et leur accompagnement vers une gestion plus écologique de leurs espaces,
- Développement d'actions de conseil technique auprès des campings, en partenariat avec la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air (FRHPA),
- Intensification de l'apport d'expertise technique pour les communes engagées dans le Concours des Villes et Villages Fleuris du département de la Loire,
- Poursuite de la collaboration avec RTE, notamment pour le suivi de chantier de mise en œuvre des aménagements en zéro phyto sur les postes électriques,
- Promotion de solutions d'adaptation au changement climatique, en accompagnant les projets de désimperméabilisation, de végétalisation et de préservation du patrimoine arboré,
- Renforcement de l'expertise-conseil sur la réduction et la valorisation des déchets verts, accessible à un plus grand nombre de structures régionales.



ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

FREDON s'attachera à poursuivre ses missions prioritaires :

- Animation du plan régional de lutte contre les espèces à enjeux pour la santé humaine (ambrosies, processionnaires du pin et du chêne, moustique tigre, berce du Caucase et tiques) avec des conseillers locaux répartis sur toute la région – l'accent sera notamment mis sur les chenilles processionnaires et la berce du Caucase,
- Plan départemental de lutte contre les jussies dans l'Ain,
- Plan d'éradication de l'ambrosie trifide dans l'Ain.

Pour répondre à une demande croissante, FREDON intensifiera aussi le développement de prestations de conseil sur la gestion des espèces exotiques envahissantes à l'attention des acteurs professionnels (particulièrement les collectivités).

EAU ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES

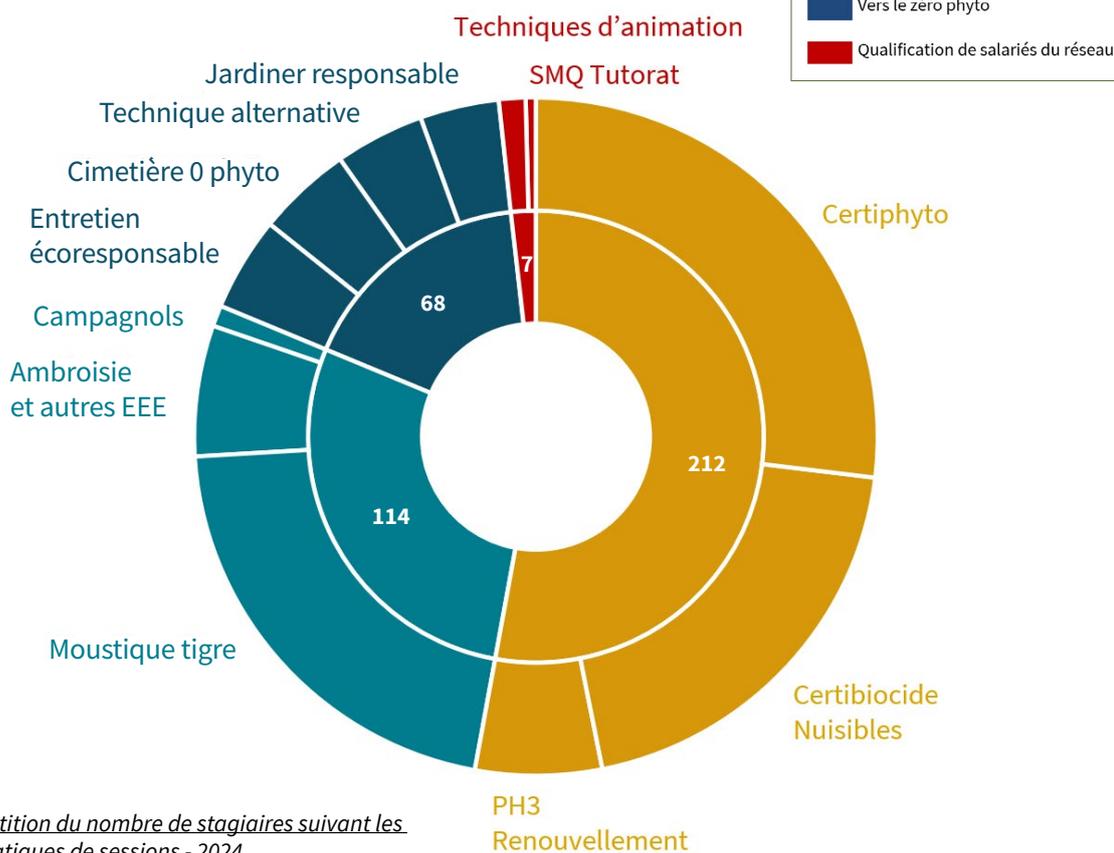
FREDON réalisera ses missions de références :

- Animation du groupe de travail Ecophyto "Eau et produits phytosanitaires" avec la synthèse régionale des résultats d'analyse et le portail www.eauephyto-aura.fr,
- Expertise apportée auprès des acteurs de l'eau et de l'agriculture,
- Prélèvements d'eau et analyses en prestation.

L'année 2025 sera l'occasion d'une mise à jour en profondeur et d'une simplification du portail www.eauephyto-aura.fr.

POLE FORMATION : Activités 2024

En 2024, FREDON AURA a assuré la formation professionnelle de 401 stagiaires, au cours de 43 sessions de formation.



Répartition du nombre de stagiaires suivant les thématiques de sessions - 2024

Plus de la moitié des stagiaires de l'année 2024 ont suivi des formations réglementaires (renouvellement du certificat d'applicateur PH3, certiphyto et certibiocide nuisibles).

Les formations techniques ont porté cette année sur la gestion des espèces exotiques envahissantes, et sur la thématique « Vers le zéro phyto », avec comme public-cible des agents de collectivités, des gérants de campings et des vendeurs de jardinerie.

2 formations étaient à destination de salariés de FREDON d'autres régions sur les techniques d'animations, et sur le Système Management Qualité pour les futurs auditeurs du réseau.

Parmi les nouveautés de cette année (cf. page suivante), on peut citer l'organisation de sessions dédiées à la gestion des moustiques tigre, qui a permis de sensibiliser 85 stagiaires.

Par ailleurs, FREDON AURA est aussi intervenue auprès de gérants de campings, pour les former sur la gestion écoresponsable de leurs espaces verts, en partenariat avec la FRHPA¹ et Trajectoire tourisme.

1 - FRHPA : Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air

FOCUS : Nouvelles formations 2024 et perspectives 2025

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

En 2024, 85 stagiaires ont suivi cette formation qui permet de mieux connaître le moustique tigre, d'identifier les potentiels gîtes larvaires et de comprendre les intérêts et limites des différents systèmes de piégeage. Des outils sont également fournis pour communiquer auprès de la population.

Cette formation a été très appréciée par les participants. Présente dans notre catalogue, elle peut s'adresser aux agents des collectivités (espaces verts, voirie, urbanisme...), aux élus mais aussi aux professionnels travaillant dans des entreprises privées.

Son format court (3 heures) permet d'aller à l'essentiel, tout en consacrant un temps pour une partie terrain.

GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE) SUR LES CHANTIERS

Une nouvelle formation est proposée au catalogue sur la gestion des EEE végétales sur les chantiers ; les entreprises de travaux publics étant fréquemment confrontées à la présence d'EEE (ambrosie, datura, renouées...). Nous proposons de former les équipes à la connaissance/reconnaissance des principales EEE, les moyens de lutte et la gestion des déchets adaptés.

Cette formation prévoit également un module spécifique pour comprendre et savoir répondre aux exigences prévues sur ce sujet dans certains appels d'offre.

Elle sera délivrée pour la première fois en 2025.

Plus d'informations :

- Consultez nos [fiches formation](#) disponibles sur le site internet de FREDON AURA > Rubrique "Formation" > EEE

GESTION ÉCORESPONSABLE DES ESPACES VERTS DANS LES CAMPINGS

Un partenariat a été conclu en 2024 avec Trajectoire tourisme, organisme de formation des professionnels du tourisme en Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec la FRHPA¹.

Ce partenariat a permis d'organiser 3 sessions de formation à des gérants de campings, sur le thème de la gestion écoresponsable de leurs espaces verts (incluant le zéro phyto, la gestion de l'eau, la réduction des déchets verts, la préservation de la biodiversité, le choix des espèces végétales adaptées). D'autres sessions sont prévues en 2025.



1 - FRHPA : Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

***1^{er} réseau d'experts au service
de la santé végétale,
environnementale et humaine***

FREDON AURA - Siege social
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PRIEST
tel : 04 37 43 40 70
www.fredon.fr/aura